

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annulation de crédits : la recherche et l'enseignement supérieur encore variable d'ajustement

Alors que les universités sont déjà en grande difficulté financière (voir [le dossier de presse du SNESUP-FSU du 25 février 2025](#)¹) et que les organismes de recherche ont vu leur budget ponctionné de manière inédite, particulièrement ces deux dernières années (voir les communiqués du SNCS-FSU du 12 février 2025² et du 27 février 2024³) un décret du gouvernement, paru le 26 avril 2025 au JO, a annulé 493,27 M€ en autorisation d'engagement (AE) et 386,84 M€ en crédits de paiement (CP) sur le périmètre de la mission interministérielle pour la recherche et l'enseignement supérieur (MIREs)⁴. Cette annulation s'inscrit dans le cadre d'une annulation plus générale de cinq milliards que le gouvernement organise en deux temps pour anticiper les moindres recettes dues à une prévision de croissance en baisse de 0,2 point sur l'année 2025. Alors que la MIREs représente seulement 5,3% du budget général de l'État, cette annulation de crédits de paiement de près de 400 M€ correspond à 15,1% de l'ensemble des annulations. Encore une fois, la recherche et l'enseignement supérieur sont une variable d'ajustement privilégiée des "erreurs" de prévision du gouvernement.

Concernant spécifiquement les Formations supérieures et la recherche universitaire, ce sont 56 M€ d'annulations qui sont actés en autorisation d'engagement et 58 M€ en crédits de paiement. Cela correspond à une masse salariale de 600 à 800 emplois de titulaires, soit une dizaine d'emplois en moins par université, enseignant·es, d'enseignant·es-chercheur·es ou d'agent·es des corps A+ administratifs, techniques et des bibliothèques.

Le budget du programme 172 "Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires" subit quant à lui une coupe de presque 200 M€ en crédits de paiement, qui s'ajoute à une baisse inédite de plus 130 M€ en 2025 et à une première coupe de plus de 380 M€ en 2024.

L'absence de compensation des mesures salariales de 2024 dans la fonction publique et de l'augmentation de 4% en 2025 de la contribution au compte d'affectation spéciale (CAS) concernant les pensions avait déjà placé les organismes de recherche comme les établissements de l'enseignement supérieur en situation de déficit structurel, les contraignant à puiser dans leur fonds

1 **Conférence de presse du SNESUP-FSU du 25 février 2025**

<https://www.snesup.fr/sites/default/files/2025-02/dossier-de-presse-budget-fev-2025.pdf>

2 **Communiqué du SNCS-FSU du 12 février 2025 - *Le SNCS-FSU dénonce le budget 2025 de la recherche***

3 **Communiqué de presse du SNCS-FSU du 27 février 2024 - *Annulations de crédits dans la recherche : trois pas en arrière de LPR !***

4

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051520782>

de roulement. Ainsi, le CNRS était déjà contraint de prélever dans son fonds de roulement plus de 170 millions d'euros en 2025 et 80% des universités ont présenté des budgets 2025 en déficit.

Le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU dénoncent le budget 2025 de la MIRE, qui va imposer des mesures d'austérité drastiques supplémentaires dans nos établissements déjà en grande difficulté financière. Ces mesures auront pour conséquence directe d'éloigner encore la France de son objectif d'atteindre 1% du produit intérieur brut (PIB) pour la recherche publique et d'accélérer le décrochage de la France en recherche, ainsi que d'empêcher la nécessaire démocratisation des formations supérieures publiques.

Alors que le déficit du budget de l'État au cours des dix dernières années est essentiellement le fait d'une baisse délibérée des recettes, le gouvernement persiste à ne pas relever les impôts pour les plus riches et à diminuer les moyens des services publics. Une nouvelle fois les étudiant·es et les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche font durement les frais de ces choix politiques, qui se répercuteront à terme sur l'ensemble de la société.

Dans le cadre de la journée d'action du 13 mai pour la Fonction publique, les salaires, les pensions et les conditions de travail, le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU appellent à se mobiliser pour obtenir un budget de l'ESR ambitieux pour la recherche et la jeunesse.

Paris, le 6 mai 2025